Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212901524-20260403-2026_13B-DE

Annexe : tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante au 03 avril 2026

Fonction	Pourcentage de l'indice brut 1027 majoré 830	Montant mensuel brut au 29/05/2020
Maire	40%	1644,21€
1er adjoint	12,5%	513,82€
2ème adjoint	12,5%	513,42€
3ème adjoint	12,5%	513,42€
4ème adjoint	12,5%	513,42€